



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11 OCT. 2023

ID : 087-218717809-20230927-2023038-DE

2023-038

**Nombre**

**de Conseillers :**

**en exercice -23-**

**présents 15**

**votants 23**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 27 septembre

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2023

**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, Mme DA SILVA, M. BERGERON, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS.

**ABSENTS :** M. LAUSERIE, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, M. HAU, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. BÉNARD

**Pouvoirs :** M. LAUSERIE donne pouvoir à M. CHARVILLAT, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. PREUILH donne pouvoir à Pierre CHEVALIER, M. FOURNIER donne pouvoir à Claudette ROSSANDER, M. HAU donne pouvoir à Marie-Hélène PAGLIONE-BISMUTH, M. FIKRI donne pouvoir à M. BERGERON, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme. DA SILVA, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY.

Madame Béatrice LE GUEN a été élue secrétaire de séance.

## DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 BUDGET EAU

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative :

- Décision modificative n°1 au Budget Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- APPROUVE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ci-dessous,

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DÉSIGNATION DES ARTICLES</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
<b>N°</b>	<b>INTITULÉ</b>		
<b>Chapitre 011 : Charges à caractère général</b>			
61523	Réseaux		-2 900,00€
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés		+1 500,00€
<b>Chapitre 012 : Charges de personnel</b>			
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		+2 000,00€
<b>Chapitre 77 : Produits exceptionnels</b>			
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion	+600,00€	

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le 11 OCT. 2023

ID : 087-218717809-20230927-2023038-DE



**SUITE DE LA DÉLIBÉRATION  
DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1  
BUDGET EAU**

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DÉSIGNATION DES ARTICLES</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
<b>N°</b>	<b>INTITULÉ</b>		
<b>Chapitre 041 : Opérations patrimoniales</b>			
2313	Constructions		+3 587,00€
2315	Installations, matériel et outillage technique		-3 587,00€

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme  
Le Maire,*

**Claudette ROSSANDER**

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 10/10/2023  
Qualité : MAIRE